

Dossier de presse de rentrée 2020-2021



UNIVERSITÉ **CÔTE D'AZUR**



SOMMAIRE

A propos d'UCA	3
Un enseignement d'excellence	6
1. Des portails "Licence" transversaux	7
2. Création des Ecoles Universitaires de Recherche pour les formations Masters et Doctorats	7
3. Les autres composantes d'Université Côte d'Azur	8
4. De nouvelles voies d'admission dans les études de santé	9
5. Point sur les effectifs	10
6. Des investissements massifs pour moderniser les espaces de vie, d'apprentissage et d'enseignement	12
7. Des dispositifs pour favoriser la réussite en licence	12
8. Le projet écri+ poursuit son développement	14
Une université ouverte sur le monde	15
1. Le projet d'Université Européenne Ulysseus	16
2. Un service unique et transversal pour le dépôt et le suivi de projets : la Maison de l'Europe et des Territoires	17
Une vie de campus enrichissante	18
1. Vie des campus et soutien aux étudiants	19
2. Sport : une offre d'activités physiques diversifiée mais pas uniquement...	22
3. UCARTS : l'art et la culture au cœur de l'Université	24
Une université socialement responsable	26
1. Une politique inclusive	27
2. Le Handicap à Université Côte d'Azur, une histoire d'humains et d'innovations	28

A propos d'UCA

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR 

Les chiffres clés

29652 étudiant.e.s sont inscrits à Université Côte d'Azur au 1er janvier 2020

- **20 031** inscrits en cursus LMD (y compris licence pro.), soit 68% des inscrits :
 - ✓ 12856 inscrits en Licence LMD et 586 inscrits en Licence Professionnelle
 - ✓ 5 599 inscrits en Master LMD (y compris Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF))
 - ✓ 990 inscrits en Doctorat LMD
- **2061** inscrits en DUT - Diplôme Universitaire de Technologie
- **1 270** inscrits en formation d'Ingénieur
- **3 877** inscrits en formations médicales et odontologiques (hors Master LMD, hors Diplômes d'Université, hors Habilitation à Diriger des Recherches).

Université Côte d'Azur est depuis le 1er janvier 2020, une université expérimentale et se substitue à la fois à l'Université Nice Sophia Antipolis créée en 1965 et à la Communauté d'Universités et d'Établissements Université Côte d'Azur créée en 2015.

Université Côte d'Azur réunit désormais 17 acteurs académiques majeurs autour du noyau universitaire historique pour construire une des 10 grandes universités françaises intensives en recherche.



Distinguée par un label d'excellence

Université Côte d'Azur a conquis en 2016 le prestigieux label Initiative d'Excellence (Idex). Cette distinction délivrée par un jury international, positionne l'université parmi les 10 meilleures universités françaises intensives en recherche, lui procure des moyens supplémentaires pour accélérer encore sa progression, et marque la reconnaissance d'une université capable de se positionner dans le jeu concurrentiel mondial.

Son projet UCA^{JEDI} propose une stratégie ciblant les trois grands défis de ce siècle, résilience et durabilité des territoires, transformation économique et sociétale par le Numérique, bien-être et vieillissement, au travers d'outils et de programmes favorisant le développement de la recherche, de la formation et de l'innovation.

Un établissement dit "expérimental"

Depuis le 1er janvier 2020, Université Côte d'Azur est officiellement reconnue Université expérimentale. Ce nouveau statut académique favorise le développement d'une stratégie audacieuse et autonome basée sur :

- le décloisonnement entre formation, recherche et innovation,
- le développement de l'agilité et de la réactivité par l'autonomie accrue des composantes pour décliner la politique de l'établissement,
- la capacité à exploiter l'étonnant potentiel de la diversité représentée par ses 17 membres.

Il s'appuie notamment sur la mise en place d'Ecoles Universitaires de Recherche en leur donnant ce rôle essentiel de redessiner l'architecture universitaire. Il accélère par ailleurs la mise en œuvre d'une logique « Bac-3 / Bac+3 » visant à lutter efficacement contre l'échec scolaire et universitaire. Il ouvre enfin le champ des possibles sur la densité et la diversité des partenariats public-privés et sur le modèle de financement global de l'université.

Un enseignement d'excellence



UNIVERSITÉ **CÔTE D'AZUR**



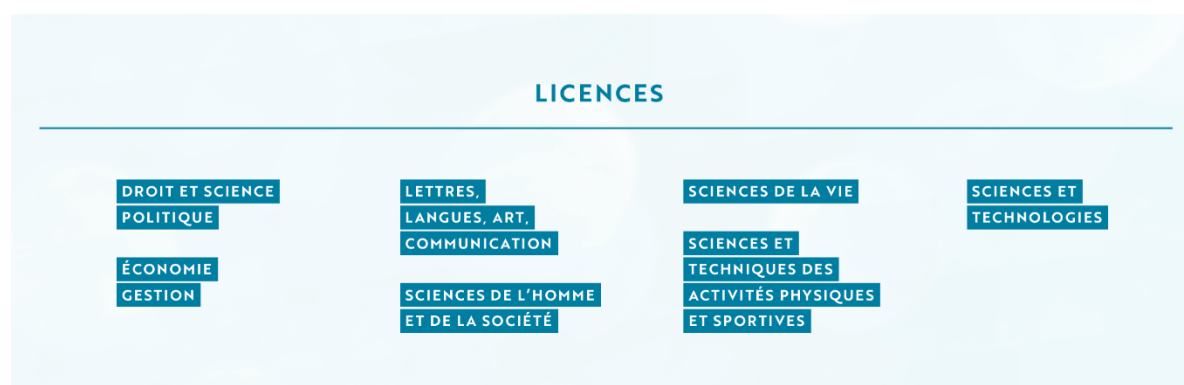
En passant de la pluridisciplinarité à la transdisciplinarité, Université Côte d’Azur offre à ses étudiants l’opportunité de personnaliser leur formation et d’ajuster ainsi leurs compétences à leurs projets professionnels.

Formations courtes ou longues, plus de 300 diplômes sont accessibles au travers de filières complètes dans le cœur universitaire comme dans les écoles ou instituts membres de l’université expérimentale.

Université Côte d’Azur a engagé un travail sans précédent de transition pédagogique.

1. Des portails “Licence” transversaux

L’une des particularités de cette modernisation repose sur la structuration des formations de Licence. Chaque discipline nourrit des “portails” transversaux ouvrant aux étudiants la possibilité de personnaliser leur parcours entre unités d’enseignement disciplinaires et unités transversales.



2. Création des Écoles Universitaires de Recherche pour les formations Masters et Doctorats

Les portails de licence sont reliés avec une ou plusieurs des 8 Écoles Universitaires de Recherche qui structurent les formations de master et les formations doctorales.

Inspirées des graduate schools des grandes universités internationales, les Ecoles Universitaires de Recherche d’Université Côte d’Azur offrent des formations d’excellence qui s’appuient sur les projets de recherche de nos laboratoires. Les étudiants sont formés au plus près de la recherche et des enjeux sociétaux, avec la participation forte de nos chercheurs ainsi que celle de nos partenaires économiques.

ÉCOLES UNIVERSITAIRES DE RECHERCHE



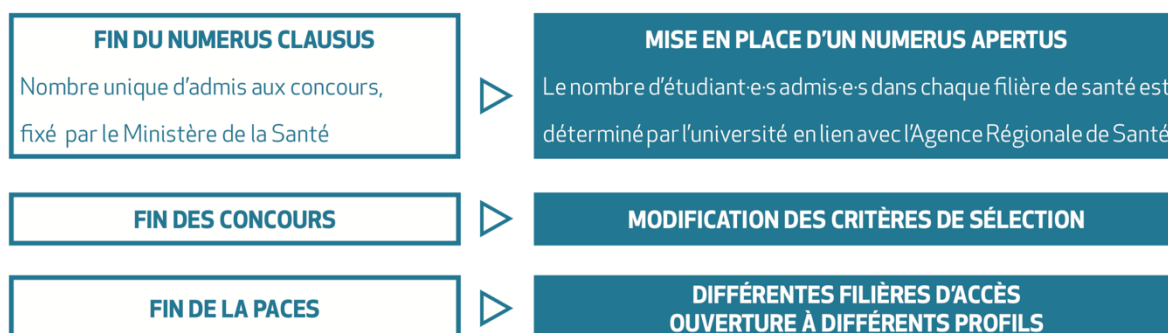
3. Les autres composantes

Université Côte d'Azur comprend un institut universitaire de technologie, un institut d'administration des entreprises et une école polytechnique qui gèrent des formations à vocation professionnelle et assurent leur adossement à la politique de recherche dans les domaines concernés.

Université Côte d'Azur comprend également des unités de formation et de recherche, en médecine et en odontologie, qui gèrent des formations dans le domaine de la santé et assurent leur adossement à la politique de recherche.

4. De nouvelles voies d'admission dans les études de santé

Le premier cycle des études de santé connaît cette année une transformation, l'idée de la réforme étant essentiellement de diversifier les profils des étudiants accédant aux études de santé et de permettre si nécessaire une orientation progressive et active avec un accompagnement des étudiant·e·s.



La PACES n'est pas remplacée par une seule formation, mais plutôt par un ensemble de formations :

- **Le Parcours « Accès Santé » Spécifique**, si l'étudiant·e est certain·e de son orientation dans une filière de santé (PASS).

Ce parcours est organisé à la faculté de Médecine. Il s'adresse aux étudiant·e·s convaincu·e·s de leur choix, certain·e·s de vouloir s'orienter dans une filière de santé pour devenir médecin, sage-femme, chirurgien-dentiste, pharmacien, ou masseur-kinésithérapeute.

- **Les autres Licences avec une option « Accès Santé »**, si l'étudiant·e hésite encore entre plusieurs filières (L.AS).

La Licence avec une option « Accès Santé » s'adresse particulièrement aux élèves qui hésitent encore entre plusieurs projets professionnels, entre des études de santé et une autre orientation. Dans ce parcours, l'étudiant·e s'inscrit dans une Licence avec des matières d'une discipline majeure, tout en suivant une option avec des enseignements en « Santé », ce qui lui permettra éventuellement de bifurquer à la fin de l'année vers des études de médecine, de maïeutique, d'odontologie, de pharmacie, ou de Masso-kinésithérapie.

- **Les Passerelles**

Cette autre voie d'accès est prévue pour les étudiant·e·s déjà diplômé·e·s, comme les titulaires d'un master, d'un doctorat, d'un diplôme d'auxiliaire médical ou d'un titre d'ingénieur. Cette voie s'adresse aux personnes qui ont changé de projet professionnel et qui souhaitent de nouveau se réorienter.

Ce système donne des chances d'accéder aux études de santé selon différents profils.

5. Point sur les effectifs

Contexte général

Au niveau national, il y a eu environ 7,6 millions de vœux confirmés par les candidats. Pour rappel en 2019 il y avait eu 7,4 millions de vœux confirmés, 6,3 millions en 2018.

Au niveau d'Université Côte d'Azur, plus de 63.000 vœux confirmés ont été comptabilisés (58.500 en 2019 et 46.000 en 2018) dont près de 25.000 en DUT et double licence (27.200 en 2019 et 18.300 en 2018). Près de 38.700 vœux ont été confirmés en 1ère année de licence (31.300 en 2019 et moins de 28.000 en 2018).

La très grande majorité des candidatures dans les filières non sélectives a reçu une **réponse favorable** pour pouvoir s'inscrire à Université Côte d'Azur, mis à part dans les Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) et les licences d'accès à la santé (LAS) où la forte attractivité de ces parcours n'a pas permis pour l'instant de répondre à toutes les demandes (plus de 3700 candidatures encore en attente à ce jour). Traditionnellement les licences de STAPS (encore 500 candidats en attente au 7 sept.), de psychologie (290 candidats), d'économie-gestion (150 candidats) rencontrent un fort succès auprès des néo-bacheliers. Ces dossiers en attente seront régularisés d'ici la fin de la procédure Parcoursup fixée au 23 sept.

Évolution du nombre d'inscriptions

Sur les filières non sélectives (licence) le nombre de vœux a augmenté de 23% par rapport à l'an dernier (31.300 vœux en 2019 pour 38.700 en 2019). Ce nombre de vœux avait déjà connu une augmentation de 13% entre 2018 et 2019.

En 1ère année de licence nous observons une légère augmentation du nombre d'étudiants (6.700 étudiants en 2020, 6.600 étudiants en 2019, 6.900 en 2018). Cependant la phase complémentaire se terminant au 23 sept., des candidats pourront encore venir s'inscrire à l'Université.

Le nombre de vœux sur les doubles licences et les DUT est en baisse par rapport à l'an dernier (-10%) (+3% en 2019) (+50% en 2018). Pour les doubles licences : 5.200 vœux en 2020, 7.000 vœux en 2019, 5.200 en 2018. Pour les DUT : 19.700 vœux en 2020, 20.000 vœux en 2019, 21.000 en 2018.

Au niveau global le nombre d'étudiants inscrits à ce jour à Université Côte d'Azur sont en légère augmentation. Ces chiffres sont temporaires (les inscriptions n'étant pas encore terminées)

De date à date (au 7 sept.)

Année	1er cycle	2ème cycle	3ème cycle	Autres (DU,DAEU, capacité ...)	Total
2017	16 122	4 866	176	199	21 363
2018	15 775	4 415	206	172	20 568
2019	15 950	4 399	456	148	20 979
2020	17 211	4392	138	1063	22804

Sélection en M1

Université Côte d'Azur poursuit la dématérialisation en proposant depuis 3 ans, un outil de candidature en ligne (e-candidat).

Près de 26.000 candidatures ont été déposées et étudiées via cette application (19.100 en 2019, 18.000 en 2018 et 9 000 en 2017).

Actuellement les étudiants qui n'ont pas eu de place dans un master, peuvent saisir le Recteur de région (dans les 15 jours de leur refus) pour obtenir une place en M1.

Au 7 sept., 117 saisines sont en cours de traitement à Université Côte d'Azur (75 en 2019, 117 en 2018, 94 en 2017), essentiellement M1 de Psychologie (17%) (24% en 2019).

6. Des investissements massifs pour moderniser les espaces de vie, d'apprentissage et d'enseignement

Avec la contribution du projet L@UCA sur les licences, université Côte d'Azur investit chaque année dans le but d'améliorer et de moderniser les espaces de vie, d'apprentissage et d'enseignement au sein de l'université ainsi que les outils liés à la pédagogie et aux compétences enseignées.

En 2019, 21 projets répartis sur 9 composantes ont été retenus pour un financement total de 420 000€.

Cet appel d'offre a été relancé en 2020. Parmi les espaces financés, nous pouvons citer la rénovation et la mise à niveau de salles de TP, l'aménagement de deux amphithéâtres sur le campus de Trotabas, l'installation des espaces de vie étudiante à la faculté des sciences du sport, le réaménagement de salles dans les bibliothèques des facultés de sciences, sciences du sport et lettres, arts, sciences humaines et sociales (LASH).

Un financement pour l'hybridation des enseignements

Et en cette rentrée particulière, toujours avec la contribution du projet L@UCA, Université Côte d'Azur a proposé aux composantes de les aider à s'équiper pour les accompagner dans l'hybridation des formations : équipement en caméra vidéo pour filmer les cours, amélioration du wifi et du réseau électrique, achat de tablettes. 146000 euros ont été investis dans ce domaine.

7. Des dispositifs pour favoriser la réussite en licence

L@UCA, pour impulser une réforme du premier cycle universitaire qui s'adapte aux nouveaux profils des étudiants et aux métiers de demain

Le projet L@UCA - Licence à l'Université Compétences et Adaptabilité, le programme d'investissement d'avenir obtenu par Université Côte d'Azur pour améliorer la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants de licence, a maintenant deux ans. Au total, ce sont 9,9 millions d'euros sur 10 ans qui sont consacrés au renforcement des dispositifs d'orientation, à la flexibilisation des cursus et surtout aux transformations pédagogiques.

L'équipe L@UCA travaille depuis le lancement du projet au développement d'outils d'aide à la diffusion du contenu des enseignements aux étudiants à travers le syllabus dématérialisé et l'affichage de l'offre de formation, et à l'accompagnement des enseignants à la transposition de leurs enseignements en mode hybride sur l'ensemble des licences générales de l'établissement. Enfin il s'agit aussi de déployer l'Approche Par Compétences, de la conception d'un référentiel de compétences pour chaque mention de licence à la mise en

place de l'évaluation de ces compétences dans les formations. Ce déploiement s'accompagne de la mise à disposition d'outils informatiques pour les enseignants et les étudiants.

Un soutien pédagogique pendant le confinement

Dès la mise en place du confinement, les équipes de l'Université (ingénieurs pédagogiques du Centre d'Accompagnement Pédagogique, informaticiens de la Direction des Systèmes d'Information) se sont mobilisées pour accompagner les enseignants. L'équipe L@UCA a participé à cet accompagnement et a de plus élaboré un guide de survie pour les étudiants de licence pour les aider à suivre leur cours à distance sur la plateforme d'enseignement de l'Université et à réussir leur année. Dès la fin du confinement, l'équipe a poursuivi dans cette voie en travaillant avec des étudiants en service civique ou en contrat pour développer des ressources destinées aux étudiants afin de les aider à mieux appréhender leur environnement universitaire.

Un Hub pour rebondir

Ce dispositif développé par le projet L@UCA sera mis en place dès cette année pour les étudiants de licence des portails STAPS, Science de la Vie et Eco-gestion dans les premiers mois de leur cursus. **Il permet de les accompagner dans leur réorientation, soit vers des formations plus courtes soit vers une voie professionnelle.** Pour cela, Université Côte d'Azur travaille avec de nombreux partenaires (CCI, chambre de métiers, CFA qui recrutent toute l'année en apprentissage, Armée de terre). En lien avec le Service d'orientation et d'insertion professionnelle, les étudiants sont accompagnés dans leur démarche de réorientation. Des ateliers métiers leur sont proposés.

"Les Rendez-vous de l'Orientation"

Pour faciliter la transition "lycées-licences", Université Côte d'Azur et le Rectorat sortent en octobre **une application web - "Les Rendez-vous de l'Orientation"** - qui permettra aux élèves, aux familles et aux accompagnants en orientation de visualiser et d'être informés de toutes les activités d'orientation (salons, forums, webconférences, immersions, JPO, etc.) proposées par les établissements du supérieur sur le territoire azuréen sur une année scolaire. Un effet "levier" attendu de cette application est l'augmentation et la diversification de l'offre d'activités, notamment pour mieux prendre en compte les spécificités des élèves en fonction de leurs parcours et de leurs aspirations.

9. Le projet écrit+ poursuit son développement

Le projet écrit+, dont Université Côte d'Azur est partenaire et co-pilote, a pour objectif d'améliorer la maîtrise du français des étudiants, notamment dans les premières années d'études. En 2020, de nouvelles ressources en français écrit ont été mises à disposition des étudiants et le projet se prépare à la future certification.

Le site web "Améliorer ses écrits" s'enrichit de nouvelles ressources

En 2020, le projet poursuit son développement et propose un site web enrichi en ressources en français écrit, librement consultables et réutilisables, sous la forme de cours complets ou de modules « à la carte ». Un espace enseignant avec un guide pédagogique donne accès aux cours et aux modules pour les réutiliser et les adapter à sa formation. 6 cours complets sont disponibles, représentant 26 modules : orthographe lexicale, lexique pour l'expression, orthographe grammaticale, construction de phrases, ponctuation, orthographe des conjugaisons.

Pour les étudiants, l'objectif du site est de se former de manière autonome grâce aux quiz et aux activités, pour les enseignants, d'utiliser et d'adapter les ressources à leurs formations.

Vers la certification écrit+

Cette année, plus de 2000 questions ont été produites, qui constituent le socle de la future certification écrit+. Un bêta-test grandeur nature a été réalisé entre janvier et mars 2020. À Université Côte d'Azur, près de 2000 étudiants niçois de L2 ont participé à ce bêta-test soit près de 40% des 5000 tests passés sur toute la France. Les résultats de ce test permettent de recalibrer les questions, et de leur affecter des niveaux de compétences qui vont ainsi assurer la fiabilité de la future certification.

Une université ouverte sur le monde

UNIVERSITÉ **CÔTE D'AZUR** 

Université Côte d'Azur est engagée dans plusieurs projets d'internationalisation, le projet phare de la rentrée 2020 étant la création d'une Université Européenne baptisée Ulysseus. En effet, ce projet d'Alliance a été sélectionné par la Commission Européenne, qui finance son déploiement sur 3 ans. En parallèle, Université Côte d'Azur poursuit sa dynamique de soutien aux projets internationaux en créant la Maison de l'Europe et des Territoires, service unique et transversal pour le dépôt et le suivi de projets.

1. Le projet d'Université Européenne Ulysseus

L'Alliance Ulysseus repose sur six établissements d'enseignement supérieur, solidement ancrés sur leur territoire : Universidad de Sevilla (Espagne), Haaga-Helia Applied Science University (Finlande), Management Centre Innsbruck (Autriche), Technical University of Kosice (Slovaquie), Università degli studi di Genova (Italie), Université Côte d'Azur (France).

L'ambition d'Ulysseus est de créer une communauté où les universités, les autorités territoriales et locales, les entreprises, les entrepreneurs, les étudiants et les citoyens forment un écosystème d'innovation permettant de construire les villes européennes de demain.

Le développement de l'Alliance s'opère d'une part à travers la constitution de la communauté Ulysseus (membres du consortium, partenaires associés et bénéficiaires), et d'autre part avec la création du campus Ulysseus. Ce Campus hors les murs intègre de nouvelles structures communes et notamment : une plateforme virtuelle, un centre international commun et six pôles d'innovation.

Ces six pôles d'innovation sont liés à six défis dont trois défis spécifiques et trois défis transversaux :

- Vieillesse et bien-être (spécifique)
- Énergie, transport et mobilité durables dans les villes intelligentes (spécifique)
- Tourisme, patrimoine et arts (spécifique)
- Intelligence artificielle (transversal)
- Digitalisation (transversal)
- Biotechnologie et économie circulaire (transversal)

Chaque partenaire pilote un pôle, en l'occurrence Université Côte d'Azur assure la coordination de la thématique du Vieillesse et du bien-être. Cette thématique s'inscrit en cohérence avec les forces et les priorités de l'établissement mais également de son territoire.

Ces Pôles d'innovation sont le centre de gravité du processus de **co-crédation de diplômes et de projets de recherches communs**. Par ailleurs, un incubateur au sein de chacun de ces pôles permet de soutenir l'émergence de nouveaux acteurs économiques.

Aussi, plusieurs projets tels qu'un programme de soutien à la mobilité, un programme visant à attirer les talents, un programme de sensibilisation à la citoyenneté européenne et une stratégie ambitieuse en matière de coopération internationale permettent de promouvoir

Ulysseus au-delà du Consortium, en donnant l'exemple d'un modèle d'alliance ouvert sur le monde et en contribuant à la poursuite des objectifs de développement durable.

2. Un service unique et transversal pour le dépôt et le suivi de projets : la Maison de l'Europe et des Territoires

Depuis 2018, l'Université a déposé près de 428 projets européens, nationaux et territoriaux et affiche un taux de succès de 32%. Ces chiffres en perpétuelle augmentation soulignent l'excellence scientifique et pédagogique ainsi que l'engagement de l'ensemble de la communauté.

Afin de poursuivre sa dynamique, Université Côte d'Azur a créé en 2020 **la Maison de l'Europe et des Territoires (MET)**, qui a pour missions de :

- Mieux informer la communauté de la recherche et de la formation quant aux opportunités de financements pour leurs projets
- Proposer un accompagnement efficace et sur-mesure pour soutenir les enseignants-chercheurs et chercheurs dans le dépôt des projets
- Renforcer la visibilité de l'Université et son intégration dans l'écosystème européen et territorial à travers des projets structurants
- Soutenir la mise en œuvre des priorités européennes et nationales en matière de coopération internationale, notamment avec le continent africain
- Représenter l'Université dans les principaux réseaux et instances nationales et européennes
- Former le personnel et le public aux grands principes du dépôt et du suivi des projets pour maximiser les chances de réussite

Pour remplir ses missions, la Maison de l'Europe et des Territoires s'organise en plusieurs pôles d'expertises en cohérence avec les principaux appels à projets ouverts par la Commission européenne (Erasmus + et H2020/Horizon Europe), l'ANR, les collectivités territoriales (Conseil régional Sud-PACA, ville de Nice, etc.), les fondations et associations :

1. Formation
2. Mobilité, développement des carrières et jeunes chercheurs
3. Recherche, Innovation, entrepreneuriat et créativité
4. Réseaux et coopération universitaire et scientifique

Enfin, la MET travaille conjointement avec les partenaires de l'IDEX dans le cadre de la Cellule Europe mutualisée qui regroupe notamment UCA, le CNRS, l'INRIA, l'OCA et le CHU afin d'accompagner au mieux la dynamique européenne au niveau du site.

Une vie de campus enrichissante



UNIVERSITÉ **CÔTE D'AZUR**



1. Vie des campus et soutien aux étudiants

D'importants moyens mobilisés pendant le confinement

Dès les premiers jours de confinement et en complément de la continuité pédagogique, les équipes d'Université Côte d'Azur ont réussi à maintenir un lien avec la communauté étudiante.

Au total, plus de 180 000 € ont été provisionnés et mobilisés par Université Côte d'Azur et sa Fondation pour accompagner les étudiants pendant le confinement.

- Santé, des médecins libéraux disponibles pour les étudiants

Un réseau d'une cinquantaine de médecins libéraux partenaires d'Université Côte d'Azur a été activé permettant aux étudiants de les contacter pendant toute la durée du confinement, sans avance de frais. Université Côte d'Azur a mobilisé ses crédits CVEC (contribution de vie étudiante et de campus) pour prendre en charge le paiement des honoraires pour les étudiants sans droits de sécurité sociale.

- Social, une commission d'aide d'urgence commune et des paniers repas

Un front commun mené avec le CROUS et une coordination inédite ont été mis en place : une commission d'aide d'urgence commune, pour répondre aux difficultés du moment. Aide alimentaire, compensation de la perte de stages et d'emplois étudiants du fait du confinement en sont les cibles principales. Les budgets habituels ont été renforcés à hauteur de 70 000 € par Université Côte d'Azur.

Université Côte d'Azur et le CROUS se sont impliqués également dans le dispositif de distribution de paniers repas porté par la Ville de Nice et les associations étudiantes permettant aux étudiants précaires de bénéficier de paniers repas équilibrés avec des denrées non transformées, issues des producteurs locaux.

- Soutien Psychologique, un parcours d'écoute et de soutien

En complément des équipes universitaires mobilisées toute l'année, le BAPU (bureau d'aide psychologique Universitaire) a complété et renforcé son parcours d'écoute et de soutien, de façon à ne laisser aucun étudiant en détresse psychologique dans cette période si particulière, de nature à renforcer l'isolement.

- 100 ordinateurs livrés aux plus démunis et une aide à la connexion pour lutter contre la fracture numérique

Un des chantiers les plus volumineux, au départ d'une campagne d'identification lancée par l'envoi d'un sms auprès de 28 000 étudiants. Près de 2000 appels téléphoniques plus tard, plus d'une centaine d'ordinateurs ont été livrés par les services d'Universités Côte d'Azur au domicile des étudiants du territoire.

L'accompagnement par la Fondation Université Côte d'Azur et ses généreux donateurs a permis l'acquisition de 100 ordinateurs dans des délais records. Cette performance est signe de la capacité de la Fondation Université Côte d'Azur à convaincre ses donateurs du bien fondé de ses actions.

Dans le même temps 35 étudiants dépourvus de connexion internet et en difficulté sociale ont pu bénéficier de la livraison à domicile de clé 4G. 200 autres étudiants avec des connexions de mauvaise qualité se sont vu proposer une subvention leur permettant de mettre en place l'extension de leur connexion auprès de leur opérateur mobile. Ainsi, plus de 300 étudiants ont été accompagnés. Ce dispositif permettra de limiter les problèmes lors des sessions d'examens, mais surtout de lutter contre l'isolement aggravé qui peut résulter de la fracture numérique.

Depuis la rentrée universitaire,

=> La mobilisation en faveur des étudiants les plus défavorisés continue

- Des milliers de masques distribués

Pour la reprise des cours, depuis le début de l'année universitaire, plus de 3000 kits de 2 masques réutilisables ont été distribués aux étudiants qui en avaient le plus besoin soit par les composantes, soit par des associations étudiantes qui se sont portées volontaires.

4000 masques supplémentaires sont commandés et en cours de réception.

La Ville de Nice a également fourni 3000 masques à l'Université : 2000 ont été distribués aux étudiants et 1000 ont été donnés aux assistantes sociales de l'Université en lien direct avec les étudiants qui se trouvent dans une situation financière et personnelle délicates et pour lesquels l'achat de masques constitue un poids dans le budget.

- Des ordinateurs en prêt pour les étudiants

Université Côte d'Azur s'est équipée de **100 ordinateurs portables supplémentaires à prêter pendant une année universitaire aux étudiants les plus défavorisés** leur permettant ainsi de suivre dans les meilleures conditions possibles leur cursus dans un contexte d'enseignement hybride. Ces ordinateurs viendront renforcer la flotte du Service commun de documentation et celui qui a été offert par la fondation d'Université Côte d'Azur grâce à la générosité de ses donateurs, afin de renforcer le dispositif de prêt.

- Une commission d'aide d'urgence commune avec le CROUS

Mise en place pendant le confinement, cette commission se pérennise durant cette nouvelle année universitaire. Cette étroite collaboration entre Université Côte d'Azur et le CROUS Nice-Toulon permet des interventions plus cohérentes, plus efficaces et plus rapides pour **aider les étudiants à faire face à des situations financières difficiles** – notamment ceux dont

les parents ont subi une baisse de revenus inattendue du fait du confinement et de la crise économique qui en découle.

Des actions structurelles ambitieuses et responsables

- Amélioration de l'offre de restauration

Université Côte d'Azur et le CROUS se sont engagés dans **l'amélioration de l'offre de restauration proposée aux étudiants**, qui devra se montrer plus éco-responsable, en favorisant notamment l'approvisionnement en circuit courts et en produits locaux et bio, et en travaillant sur la réduction des déchets. Les locaux du CROUS seront également mis à disposition des étudiants, en dehors des heures de restauration, afin de leur offrir des espaces de co-working sur 6 campus : Carlone, Trotabas, Droit, IUT, Pasteur, Valrose et St Jean d'Angély.

- Une transition vers une mobilité durable

Université Côte d'Azur s'est engagée dans une **transition vers une mobilité douce et durable**. Après une première station de vélos électriques mise en place à Sophia Antipolis au mois de juin, l'Université souhaite poursuivre cette initiative : des animations vont être proposées tout au long de l'année : ateliers de réparation de vélos sur les campus, cours de conduite en ville. Des rateliers supplémentaires seront installés sur les différents campus et un projet de parc vélo à alimentation électrique devrait voir le jour en décembre 2020 sur le campus Carlone.

- Une ambition en matière immobilière : la rénovation énergétique de nos campus

Université Côte d'Azur répond aux appels à projets de relance économique lancé par l'Etat pour opérer une ambitieuse transition énergétique sur la majorité de nos campus.

Souvent peu performants du point de vue environnemental et pour la plupart chauffés actuellement par des chaudières utilisant des énergies fossiles, Université Côte d'Azur veut pouvoir équiper ses bâtiments pour enfin profiter de l'énergie photovoltaïque. Couplé à un ambitieux programme de rénovation des bâtiments les plus vétustes, cet investissement dans la rénovation thermique devrait permettre très rapidement d'améliorer les conditions de vie des personnels et des étudiants, d'économiser des sommes importantes dans le coût de fonctionnement de nos campus, en inscrivant résolument Université Côte d'Azur dans une démarche de développement durable soucieuse de la préservation de son environnement incomparable !

2. SPORT : une offre d'activités physiques diversifiée mais pas uniquement...

Université Côte d'Azur propose **plus de 60 activités physiques et sportives sur l'ensemble de ses campus**. Les bienfaits de l'activité physique sur la santé physique et mentale ne sont plus à démontrer mais la pratique permet également de développer la cohésion, le lien social ou encore le sentiment d'appartenance, ce qui fait du sport, un des piliers de la politique de développement d'Université Côte d'Azur.

Le développement et la mise en œuvre de la politique sportive s'appuie sur :

- Le service des sports "UCA SPORT" propose une offre d'activités physiques et sportives (APS) au sein de l'établissement dans le cadre de la formation initiale des étudiant.e.s de l'université de tous niveaux de formation qui participe au développement de compétences transversales et de valorisation de ces enseignements au sein de leurs formations respectives (e.g., pratique encadrée, bonus « sport », compétence transversale « sport- santé »). L'offre proposée participe également à la promotion de la pratique des APS comme facteur de santé et de bien-être des étudiant.e.s, en favorisant une pratique régulière
- L'École Universitaire de Recherche HEALTHY : Écosystèmes des Sciences de la Santé dont un des champs de recherche au sein du laboratoire LAMHESS (UPR 6312) concerne les effets et bienfaits de la pratique des activités physiques sur les plans physiologique et psychologique.
- L'association sportive UCA SPORT CLUB permettant aux étudiants de s'engager en compétition universitaire afin de porter les couleurs et faire rayonner Université Côte d'Azur au plan national et international.
- La création de clubs sportifs disciplinaires porteurs de la marque "UCA" (i.e., Team UCA Cycling, Team Running , Team UCA Mountaineering Team UCA Padel)

D'importants moyens mobilisés pendant le confinement

Très rapidement après le début du confinement, le très dynamique service des sports "UCA SPORT" s'est mobilisé pour proposer près d'une centaine de contenus d'activité physique à réaliser à domicile à partir de programmes publiés mais également à partir de "live" diffusés sur le site et la page Facebook UCA Sport (<https://www.facebook.com/ucasportfr>). Ces contenus concernaient principalement les activités de fitness, de renforcement musculaire, de yoga ...

Plus de 100 000 visionnages ont permis à la communauté de pouvoir rester active pendant la période de confinement et d'avoir une forme de lien social au moment de cette pratique.

Une politique d'accueil et d'accompagnement des sportif.ve.s de haut niveau:

Université Côte d'Azur se positionne sur un territoire d'excellence sportive avec de nombreux clubs au meilleur niveau, des centres de formation, des pôles France, des pôles espoirs. Environ 200 étudiant.e.s bénéficient du statut de sportif.ve de haut niveau universitaire dont une cinquantaine sont inscrit.e.s sur liste ministérielle. **Les différentes actions menées visent à accompagner les sportif.ve.s de haut niveau dans la mise en œuvre de leur double projet** (i.e., excellence sportive et académique). A titre d'exemple, et au-delà de l'aménagement des études, des référents pédagogiques accompagnent les sportif.ve.s de haut niveau dans chaque composante de l'université. De nombreuses conventions ont été signées avec les clubs sportifs du territoire permettant ainsi d'avoir une politique attractive pour les sportif.ve.s souhaitant poursuivre des études à l'université.

Grâce à des accords avec le CREPS Sud Provence Alpes Côte d'Azur des sportif.ve.s de haut niveau peuvent suivre, notamment dans le secteur des métiers du sport, des formations universitaires à distance, leur permettant ainsi de continuer à bénéficier des infrastructures d'entraînement du CREPS. Ce dispositif devrait progressivement être élargi à différents domaines de formation de l'université.

Les sportif.ve.s représentent l'université lors de compétitions universitaires faisant état d'un palmarès de 23 médailles obtenues aux championnats de France universitaires (10 médailles d'or et 10 médailles d'argent) et 8 participations aux championnats du Monde (1 médaille d'or, 1 médaille d'argent) pour l'année 2018-19.

Depuis la rentrée universitaire :

Sur les différentes infrastructures sportives de l'université, un déploiement d'une offre sportive qui a nécessité la mise en place de protocoles sanitaires spécifiques à la pratique des activités physiques (pour chaque activité physique sportive) accompagnés signalétique afin de garantir une pratique en toute sécurité pour les usagers.

3. UCARTS : l'art et la culture au cœur de l'Université

Université Côte d'Azur porte la culture et l'art au cœur de son projet universitaire, à travers la direction "UCArts" créée cette année. Elle s'appuie sur 3 piliers :

- l'expertise des 7 écoles d'art et de design membres et partenaires de l'université ;
- l'École Universitaire de Recherche Arts et Humanités "CREATES" pour les domaines de la formation et de la recherche ;
- un conseil culturel regroupant les collectivités, institutions, associations et structures culturelles du territoire de la Côte d'Azur.

5 idées directrices

1. Penser la politique culturelle comme un enjeu d'attractivité et de rayonnement
2. Promouvoir l'ouverture, l'exigence et l'interculturalité comme outil d'appréhension des mondes contemporains
3. Faire de l'accès à la culture un élément structurant du lien social et de la solidarité
4. Faire dialoguer les acteurs de l'écosystème culturel et artistique du territoire à travers le conseil culturel d'UCArts
5. Faire émerger les formes artistiques de demain par le soutien à la jeune création

Soutien à la création artistique

Université Côte d'Azur accompagne la création artistique par la mise en place d'appels à projet destinés aux artistes de toutes disciplines.

- Bourses de création

L'appel à projets UCArts souhaite soutenir les jeunes créateurs et créatrices et accompagner les nouvelles générations d'artistes. En complément aux enseignements existants, le dispositif a pour objectif de contribuer à la formation et à la professionnalisation des étudiants et jeunes diplômés. Dans cette perspective, Université Côte d'Azur propose deux types de soutien à la création artistique.

- Soutien à la création inter-écoles

D'un montant maximum de 5.000 euros (cinq mille euros), ce soutien s'adresse à des étudiant.e.s en cours de cursus désireux de travailler avec des étudiant.e.s inscrit.e.s dans toute autre formation. Les candidat.e.s doivent être issu.e.s d'une formation en arts (danse, théâtre, musique) ou des écoles d'arts et de design composantes ou associées d'Université Côte d'Azur.

- Soutien à la création jeunes diplômés

D'un montant maximum de 10.000 euros (dix mille euros), il s'adresse à des étudiants ayant été diplômés d'une formation en art d'Université Côte d'Azur ou d'une des écoles d'arts et de design d'Université Côte d'Azur, et ce depuis cinq ans au plus. Les candidats doivent entreprendre un projet de création en lien avec une structure de production ou diffusion artistique reconnue ou avoir l'opportunité d'intégrer une compagnie ou une structure artistique en cours de création.

3 écoles composantes



4 écoles associées



1 école partenaire



Une université socialement responsable

UNIVERSITÉ **CÔTE D'AZUR**



1. Une politique inclusive

Université Côte d'Azur est un établissement aux valeurs humanistes et solidaires, engagé dans l'action sociale et fermement impliqué dans la lutte contre toutes formes de discriminations et d'inégalités.

Université Côte d'Azur place sa politique d'inclusion au cœur de ses priorités et propose des programmes d'action et de sensibilisation tout au long de l'année en direction de ses personnels et de la communauté étudiante.

Egalité Femmes/Hommes

Université Côte d'Azur s'engage dans une approche globale, ambitieuse et innovante en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. L'objectif est d'identifier et de prévenir les discriminations liées aux stéréotypes de sexe de lutter contre les violences sexistes et sexuelles et de promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans l'établissement. Notre engagement n'est pas théorique au contraire, il se traduit par des mesures concrètes comme la mise en place d'un plan d'action égalité. Ce plan d'égalité s'adresse à tous et toutes, aussi bien aux dirigeants et dirigeantes, aux personnels de l'enseignement, de la recherche et de l'administration qu'à la communauté étudiante. Université Côte d'Azur s'engage à publier et communiquer les étapes et objectifs de son plan d'action.

Discrimination / Harcèlement

En tant qu'université humaniste et engagée, à l'écoute des besoins et des problématiques (discrimination, harcèlement...), Université Côte d'Azur s'implique à prévenir les risques psychosociaux, prendre en charge la souffrance au travail, agir contre les violences ainsi que toutes formes de discriminations liées à l'origine ethno-raciale, la religion, l'orientation sexuelle, le genre, le handicap, l'apparence physique, l'âge, les opinions politiques et syndicales. Afin de lutter contre les discriminations et le harcèlement, Université Côte d'Azur met en place des actions préventives. Elle met à votre disposition une cellule d'écoute et d'accompagnement des victimes et témoins de Violences Sexistes et Sexuelles

LGBT+

Université Côte d'Azur œuvre pour la reconnaissance des droits des personnes LGBT+, contre les discriminations et les préjugés liés aux orientations sexuelles et identités de genre et contribue à la prévention, l'écoute et le soutien de la communauté étudiante et des personnels de l'établissement.

2. Le Handicap à Université Côte d'Azur, une histoire d'humains et d'innovations

« Mieux prendre en compte le handicap nous invite à revoir nos méthodes de travail, d'organisation et de processus de travail, imaginer les choses autrement pour le bénéfice de tous. »

Consciente que 80 % des handicaps sont invisibles et, dans leur grande majorité, compatibles avec une activité professionnelle, Université Côte d'Azur a lancé en novembre 2019 une campagne de sensibilisation à destination de ses personnels, construite avec l'aide de sa Mission Handicap et de quatre agences de communication spécialisées dans le handicap et la diversité.

Cette campagne intitulée *Le handicap comme vous ne l'avez jamais imaginé !* répond à la volonté de construire une université plus inclusive. Lors de cette campagne, se sont déroulés toute la semaine sur les différents campus des conférences et table ronde, des ateliers de co-construction *Promouvoir la santé mentale au travail : quelle posture managériale ?*, ainsi que de nombreuses animations immersives et ludiques. Grâce à cette campagne, deux objectifs ont été atteints :

- Notre contribution annuelle au FIPHP a diminué pour 2019 de 96 000 € ;
- Notre taux de personnels en situation de handicap a augmenté, résultat direct de la sensibilisation à la demande de RQTH auprès de nos personnels.

Par ses dimensions transversales et ubiquitaires, le handicap représente un axe fortement structurant de l'organisation universitaire. Au travers de sa Mission Handicap, Université Côte d'Azur développe et organise l'ensemble de ses services vers les étudiants et personnels et initie des partenariats avec les acteurs de la recherche dont voici quelques exemples :

- FRIS - 1^{res} Journées d'Études Santé au Travail - EUR Healthy ;
- Projet Clubhouse France Région Sud *Santé mentale / Quelle posture managériale ?* ;
- Projet Uniway - Fondation UCA et Invent@UCA ;
- IFMK *Kinésithérapie et santé mentale* ;
- Projet Artefact - IDEX UCA^{JEDI}, LEAT, MSHS, GREDEG, I3S, LJAD, LAPCOS et Université de Tokyo.

La volonté d'innover et son intégration à l'ensemble des institutions et collectivités locales, favorisent une meilleure prise en compte du handicap dans toutes les composantes de l'université. Cette approche intégrée du handicap situe Université Côte d'Azur nettement au-dessus de la moyenne nationale (*enquête annuelle DGRH – MESRI 2019 auprès de 110 établissements d'enseignement supérieur et 16 universités françaises*).

Les actions menées sont plurielles. Il s'agit d'ouvrir tous les recrutements aux personnes en situation de handicap, d'accompagner les agents et aménager leurs postes de travail, de sensibiliser les personnels (directeurs, encadrants, managers), de coordonner l'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap, de placer davantage le handicap comme sujet de recherche et d'innovation. « *Nous nous sommes donné les moyens d'agir en signant une convention avec le FIPHFP, mais nous souhaitons aller plus loin, nous le constatons chaque jour, répondre aux besoins spécifiques de nos agents et de nos étudiants en situation de handicap est un levier de bien-être au travail, d'innovation et d'efficacité pour eux et pour tous.* » indique le Président de l'Université.

Le Conventionnement avec le FIPHFP signé en 2018, la volonté de notre Université de faire preuve de responsabilité sociétale et d'inclusion, et notre volonté d'innover ont abouti à la mise en œuvre d'une politique volontariste favorisant l'inclusion de personnes en situation de handicap et le maintien dans l'emploi de nos personnels. La constitution d'équipes pluridisciplinaires (notamment la Commission Pluridisciplinaire d'Accompagnement au Projet Professionnel) nous a permis d'être structuré pour mieux accompagner nos agents, qu'ils soient nouvellement intégrés ou concernés par une situation de maintien dans l'emploi.

Intégrer par la voie de l'apprentissage, développer la culture de l'accueil du handicap en milieu professionnel, proposer des solutions de reconversion professionnelle aux personnels BOE (Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi) par l'adaptation des environnements de travail et l'accompagnement des agents dans la construction de leur parcours de formation sont autant d'axes indispensables à une politique de recrutement favorisant l'intégration des personnes en situation de handicap.

Pour les étudiants en situation de handicap, une analyse de leurs besoins, en fonction de leur situation et de leur projet d'études est réalisée par notre Service de santé et mis en œuvre par nos Chargées d'Accueil et d'Accompagnement Handicap au sein de la Mission Handicap. Nos actions ont pour objectifs principaux de compenser le handicap et favoriser l'autonomie professionnelle et sociale future de l'étudiant.

Le fonctionnement du dispositif handicap repose sur des équipes plurielles (responsables handicap, santé, pédagogie, campus et administratif) qui s'adaptent à chaque situation. Ainsi réunis, ces professionnels partagent leurs informations, leurs analyses et leur expertise afin de formaliser des plans d'accompagnement qui répondent aux besoins de l'étudiant tout au long de son parcours.

Selon la situation, les aménagements envisagés peuvent comporter :

- des aides humaines : à la prise de notes, à l'utilisation d'outils spécifiques, tutorat d'intégration, traduction en Langue des Signes en Français, etc. ;
- des aides matérielles et techniques : prêt d'ordinateur avec logiciels spécifiques, tablette adaptée, logiciel de sous-titrage en temps réel pour les malentendants... ;
- des aménagements organisationnels : aménagement des emplois du temps, temps majoré pour certaines épreuves, rallonge de prêt d'ouvrages à la Bibliothèque Universitaire, aménagement de cursus, etc.

Nos axes de développement :

1) Atteindre voire dépasser les 6 % de personnels en situation de handicap à moyen terme

Notre taux d'emploi direct de personnes en situation de handicap pour 2019 est de 4,46 % L'évolution en est positive depuis 2015 avec 2,43 % en cette année-là, 2,58 % en 2016, 3,58 % en 2017 et 3,63 % en 2018 (données issues de *MESRI : Note de service annuelle relative au handicap* du 18 juin 2020). Notre objectif est d'atteindre voire dépasser les 6 % à moyen terme. (*La Loi du 11 février 2005 a créé le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP). Les administrations doivent, chaque année, au plus tard le 30 avril, déclarer leur taux d'emploi de personnes handicapées. Si ce taux est inférieur à 6 % elles doivent alors s'acquitter d'une contribution*).

2) Poursuivre le travail de sensibilisation et de changement de regard sur le handicap, car :

- Recruter une personne en situation de handicap, c'est avant tout recruter de nouvelles compétences au service de la performance collective ;
- Reconnaître et valoriser la compétence des personnes en situation de handicap implique également de favoriser leur montée en qualification, via des dispositifs de formation initiale et continue adaptés ;
- Considérer le handicap dans toute sa diversité c'est admettre que chaque situation est particulière, et ce qui compte fondamentalement, c'est de pouvoir accompagner le choix des personnes, dans toute leur diversité et leur complexité.

3) Placer 2021 sous le sceau de l'apprentissage, marqueur fort d'une insertion professionnelle réussie, en mobilisant les aides gouvernementales et du FIPHFP.

4) Continuer à diversifier nos viviers de recrutement grâce au développement de partenariats et conventions avec la délégation régionale de Pôle emploi, le CRP (Centre de Réadaptation Professionnelle) le Coteau – La Gaude, notre participation au DuoDay, la SEEPH (Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées)...

5) Construire une Université Aspie-Friendly, dispositif national qui regroupe une vingtaine d'universités en France. Ce projet s'inscrit dans la stratégie nationale pour l'autisme, est financé par le programme *Investissements d'avenir* dans le cadre des *Nouveaux Coursus à l'Université*. Notre souhait est de développer cet axe qui nous a déjà permis de réaliser :

- L'accompagnement des étudiants porteurs de Troubles du Spectre de Autistique (TSA) ;
- Le développement des ressources de formation pour les personnels en vue de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants ;
- L'accompagnement accru des étudiants et des professionnels durant la période CoViD-19 (webinaires, conférences, échanges par visio-conférence) ;
- L'accompagnement des étudiants atteint de TSA pour préparer la rentrée 2020-2021 au travers d'échanges en visio-conférence, rencontres virtuelles, temps d'échange...



UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR

www.univ-cotedazur.fr



CONTACT PRESSE :

Delphine Sanfilippo - delphine.sanfilippo@univ-cotedazur.fr - 07 86 84 98 13